



Lanzarote entre Art & Nature



Du 11 au 16 février 2025

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

L'île la plus ancienne des Canaries se démarque par des paysages sublimes qui mêlent coulées de lave ocre et cônes volcaniques, de fascinantes étendues d'ébène constellées de pierres circulaires qui protègent vignes et figuiers, de superbes panoramas sur une mer turquoise et des salines multicolores. L'"enfant du pays", l'artiste César Manrique, a su préserver l'authenticité de l'île, son patrimoine architectural, ses maisons d'une blancheur éblouissante, tout en intégrant dans la nature des créations artistiques exceptionnelles et de passionnants musées d'Art contemporain.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **LANZAROTE** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« LANZAROTE, entre Art & Nature »

Avec les Amis des Musées

Du 11 au 16 février 2025

Les + de ce voyage :

- La découverte de LANZAROTE autrement
- **Un magnifique hôtel 5* très bien situé**
- La visite du Parc National de Timanfaya
- La découverte de quelques pépites de César Manrique
- Le circuit en demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- L'accompagnement depuis Bruxelles

- Un prix presto jusqu'au 15 octobre ! (-150 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → MADRID → ARRECIFE

MARDI 11 FEVRIER

Départ en milieu de journée de Zaventem vers Madrid avec la compagnie régulière IBERIA.

Arrivée à Madrid en zone de transit en début d'après-midi et connexion avec votre vol en direction d'Arrecife.
Arrivée à Arrecife en début de soirée. Accueil transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuit à **l'Arrecife Gran Hotel & SPA 5***.

ARRECIFE – TIAS – ARRECIFE

MERCREDI 12 FEVRIER

Petit déjeuner à l'hôtel.

Promenade dans le vieux quartier d'**Arrecife**.

Capitale de l'île depuis 1852, Arrecife a beaucoup de charme. Le pont "aux boules" du XVIIIe s. relie le Castillo de San Gabriel à la calle León y Castillo. Le quartier de Casco antiguo, le mieux préservé, comprend la plaza de Las Palmas bordée de maisons anciennes et de la belle façade du XVIIe s. de l'iglesia de San Ginès, patron de la ville. Le Callejón mène au Charco de San Ginès, grand bassin aux barques multicolores.

Nous visiterons la **Casa de la Cultura**, un magnifique bâtiment du XVIIIe s. qui présente des fresques de César Manrique et de belles expositions temporaires.

Déjeuner libre.

Visite du **Castillo San José**, édifié au XVIIIe s. pour contrer les attaques des pirates. D'élégantes salles vouûtées accueillent, sous l'impulsion de César Manrique, le **Museo internacional de Arte contemporaneo**.

Le musée présente dans une belle scénographie des sculptures et peintures d'art abstrait de 1950-1980, de Antoni Tàpies, Manrique, Oscar Dominguez Pancho Lasso, grand sculpteur né à Lanzarote... La terrasse offre une belle vue sur le port de Naos.

Fin d'après-midi libre. Dîner et nuit à votre hôtel.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la charmante ville de Téguise, l'ancienne capitale de l'île à 11 km d'Arrecife, où se dévoile le patrimoine architectural et culturel de l'île.



Nous visiterons **l'Iglesia Nuestra Señora de Guadalupe** de style gothique sur la Plaza de la Constitución.

Fondée au XVe s., elle fut maintes fois modifiée notamment au XVIIIe s. pour ses trois nefs. On y vénère la Vierge de la Guadalupe au milieu de nombreuses statues polychromes.

En face de l'église, se dresse le **Palacio de Spinola**, construit au XVIIIe s. par le marchand génois Vicente Spinola qui accueille aujourd'hui la **Casa-Museo del Timple**.

Le musée se consacre à l'évocation du timple, cette petite guitare typiquement canarienne dans une séduisante muséographie qui présente aussi les instruments les plus proches. La visite permet de découvrir du mobilier ancien, des patios, cuisine et chapelle de l'ancien palais.

Au fil de la balade, nous découvrirons d'autres belles maisons et des petits palais nobles dont la Casa Perdomo ou le Palacio Herrera du XVIIIe s., le **Convento San Francisco**, dont l'église du XVIe s. est transformée en **Museo diocesano de Arte sacro** que nous visiterons.

On y découvre de beaux retables en bois sculpté, des peintures du XVIIIe s. et une touchante statuette en albâtre du XVIe s.

L'Ayuntamiento (l'hôtel de ville) occupe l'ancien **Convento Santo Domingo** du XVIIIe s.

L'église arbore un élégant portail en pierre rouge et accueille dans un cadre grandiose d'anciens retables et des expositions temporaires.

Déjeuner libre.

Nous gagnerons ensuite le petit village de **Nazaret** à 10 km d'Arrecife qui abrite le **Lagomar**, une perle naturelle et architecturale, un restaurant et musée imaginé par César Manrique et conçu par l'artiste Jesús Soto.

Dans les années 1970, cet enchevêtrement naturel de grottes et de labyrinthes volcaniques séduit Omar Sharif, alors en tournage à Lanzarote. Il achète la maison mais la perd au jeu. Dans les années 80, deux architectes reprennent le site pour créer un restaurant et un musée.

Départ pour Taro de Tahiche, à 5km d'Arrecife, pour découvrir la superbe **Fundación César Manrique**, installée dans sa propre demeure, construite dès 1966 sur une coulée de lave percée de cinq grosses bulles volcaniques.

César Manrique (1919-1992) fut proche de l'expressionnisme abstrait et du mouvement CoBrA. Le surprenant espace habitable avec un niveau supérieur qui s'inspire de l'architecture traditionnelle et le niveau inférieur niché dans les bulles éclairées par des puits de lumière, accueille des sculptures, toiles et céramiques de Manrique mais aussi des œuvres de Lam, Tàpies, Miró, Picasso, Chillida, Alechinsky...



Retour à Arrecife. Dîner et nuit à votre hôtel.

ARRECIFE – TIMANFAYA – EL GOLFO – LA GERIA – ARRECIFE

VENDREDI 14 FEVRIER

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **le parc national de Timanfaya** à 35 km d'Arrecife. Au pied du restaurant El Diablo, réalisé par César Manrique, les autocars du site parcourent un circuit magnifique dans les Montañas de Fuego, livrant de surprenants panoramas sur les cratères, coulées figées, flancs ruisselants de pierres multicolores...

L'histoire du parc est liée aux éruptions de 1730-1736, puis de la dernière, en 1824 qui donna naissance à de nouveaux cônes volcaniques. Une partie du magma n'a toujours pas refroidi. Le parc a été créé en 1974 pour préserver cet exceptionnel écosystème, ce monde de vagues de lave figées, d'océans de scories, de pipes volcaniques offrant des couleurs incroyables...



Nous gagnerons ensuite le bourg de pêcheurs de El Golfo, pour le déjeuner libre.

Nous emprunterons ensuite la route qui longe la mer pour découvrir les salines de **Janubio** (17 km), classées par l'Unesco.



La route offre une beauté saisissante entre des coulées de laves pétrifiées et une mer qui se fracasse sur des falaises et s'engouffrent dans des grottes volcaniques. Les salines de Janubio sont les dernières représentations d'une activité autrefois importantes à Lanzarote. Le vert turquoise de l'eau stagnante allié au brun-noir de la lave et à la blancheur éclatante des petits monticules de sel offre un tableau magnifique.

Nous rejoindrons ensuite le village de **Yaiza**.

Nous déambulerons autour de l'**Iglesia Nuestra Señora de los Remedios** sur la charmante plaza et entre les maisons blanches aux volets verts.

Nous emprunterons la **vallée de la Geria**, plaine volcanique plantée de vignobles qui produisent un excellent vin, le malvoisie.

Les paysans de la Geria ont planté les pieds de vigne dans des trous pour retrouver la terre arable et les ont entourés de murets en arc de cercle pour les protéger du vent. Ils ont aussi créé un paysage magnifique peuplé d'opulentes bodegas.



Nous ferons un arrêt à **Masdache**, à la bodega El Grifo dont les caves du XVIIIe s. abritent un **musée du vin** dont la visite s'achève par une dégustation.

Retour à Arrecife. Dîner et nuit à votre hôtel.

ARRECIFE – HARIA – MIRADOR DEL RIO – LOS JAMEOS DEL AGUA – GUATIZA – ARRECIFE SAMEDI 15 FEVRIER

Petit déjeuner à l'hôtel.

La journée est dédiée à César Manrique.



Départ pour **Haria** (31 km de Arrecife) avec un arrêt au **Monumento Al Campesino**.

L'œuvre de Manrique est dédiée au travail acharné des paysans pour bonifier les terres ingrates de l'île.

Nous gagnerons ensuite **Haria** (17 km), véritable oasis aux maisons anciennes d'une blancheur immaculée, pour visiter la **Casa-museo César Manrique**.

La maison où vécut l'artiste de 1988 à sa mort a été construite, par ses soins, sur les ruines d'une ancienne ferme, au milieu d'une petite palmeraie. Elle réunit, avec énormément de charme, son mobilier, des objets personnels, des œuvres de ses amis et son atelier.



Nous emprunterons une route bordée de paysages superbes, pour atteindre le **Mirador del Rio**, (9km) aménagé par César Manrique, qui offre une vue sublime sur l'île Graciosa.

Situé au sommet du *risco de Famara*, cette création de Manrique de roche et de verre, s'intègre remarquablement à son environnement et donne au mirador l'aspect d'une proue de navire...

Nous traverserons ensuite une région striée de murets de pierres qui protègent plantations, vignes et figuiers de Barbarie pour gagner une terre sauvage d'éboulis volcaniques recouverts de lichens et atteindre, après 10 km, **Los Jameos del Agua**, sur la côte est.



L'océan, en s'engouffrant dans une fissure, a rencontré la lave en fusion du volcan La Corona, entré en éruption il y a 20 000 ans. L'explosion créa deux cavités à ciel ouvert. César Manrique y aménagea en 1966, un auditorium, un beau jardin et un restaurant. Dans le lac naturel qui occupe le fond de la grotte, une espèce millénaire de petit crabe albinos est restée prisonnière.

Déjeuner libre en cours de route.

Nous gagnerons ensuite **Guatiza** (12 km) pour nous arrêter au **Jardin de Cactus**, l'ultime œuvre de Manrique en 1990.

Dans une ancienne carrière à ciel ouvert de cailloutis volcanique, Manrique eu l'idée d'implanter 1 400 variétés de cactus du monde entier. Au centre, une fontaine se déverse dans un bassin à poissons rouges tandis qu'un vieux moulin à vent restauré domine le parc.



Retour à Arrecife. Dîner et nuit à votre hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport d'Arrecife.

Arrivée à l'aéroport et formalités d'enregistrement au comptoir IBERIA.

Envol pour Bruxelles. Arrivée à Madrid en zone de transit en début d'après-midi. Connexion avec votre vol pour Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOTRE HOTEL

ARRECIFE GRAN HOTEL 5*

Une énergie moderne qui capture les sens par le concept élégant et frais, né d'une rénovation complète de chaque ambiance de l'hôtel : des espaces où profiter de l'Art, de l'esthétique, du repos et du confort, les technologies les plus modernes à votre disposition, parfaitement intégrées dans **l'immeuble le plus emblématique de Lanzarote par son architecture et son excellente localisation.**



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 OCTOBRE : 2.795 €**

☐ APRES LE 15 OCTOBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.945 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **625 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière IBERIA en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 69,64€)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ La dégustation à la Bodega El Grifo
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 21/08/2024

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : Prénom :
 Nom : Prénom :
 Date de naissance : Date de naissance :
 Enfant 1 : Date de naissance :
 Enfant 2 : Date de naissance :
 Adresse : N°: Boîte :
 Code postal : Ville : Pays :
 Tél / GSM : Adresse e-mail :

☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

☐ Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
☐	Individuel	€ 50	€ 45
☐	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
☐ Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
☐ Bienfaiteur	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
☐ Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
☐ Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
☐	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre bienfaiteur qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :
N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 OCTOBRE : 2.795 €**

☐ APRES LE 15 OCTOBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.945 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **625 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 11 JANVIER 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : LANZAROTE AMIS - D.3838

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

